PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
7 NOVEMBRE 2025

Présents : (représentants de parents d'élèves)
Mme POPOTTE, Mme MULLER, Mme CHOHRA, Mme DANSOU

Mme TICHIT (enseignante BD EFIV), Mme POMARIEGA, Mme CIESIELSKY, Mme GRANDVALLET, Mme BOUCHERET, Mme LECOURT, Mme GOULAS, Mme GOMES (décharge de direction de M. GIRAUD)
M. GIRAUD (enseignants / directeur)

Membres excusés :
Mme SAINT-VICTOR (Inspectrice de l'éducation nationale ; remplace Mme PERREIRA)
M. MARCEAUX (Monsieur le maire)
M. VALLETTE (directeur général des services)

La composition de l'école est de 9 classes. Le nombre d'élèves inscrits au 7 novembre est de 210 élèves.
Le nombre d'élèves présents le jour de la rentrée était de 194 élèves. 12 élèves étaient absents mais avec des absences justifiées et des attestations de retour. Depuis la rentrée, il y a eu des départs et des arrivées.

Effectifs le 7 novembre 2025

CYCLE I	71
PS	20
MS	23
GS	28
CYCLE II	94
CP	30
CE1	41
CE2	23
CYCLE III	45
CM1	21
CM2	24
Total	**210**

PS/GS - 10/14	24	classe de Mme GRANDVALLET
PS/GS - 10/14	24	classe de Mme BOUCHERET
MS	23	classe de Mme LACROIX
CP	23	classe de Mme GOULAS
CP/CE1 - 7/16	23	classe de Mme LECOURT
CE1	25	classe de Mme FERREIRA
CE2	23	classe de Mme POMARIEGA
CM1	21	classe de Mme CIESIELSKY
CM2	24	classe de M. GIRAUD / Mme. GOMES
Total	**210**	

Il est proposé à certains élèves, avec accord des familles des Aides Pédagogiques Complémentaires (APC)

- **de la PS au CP** : 8h20 à 8h50 le mardi, le jeudi et le vendredi
- **du CE1 au CM2** : 16h30 à 17h15 le lundi et le jeudi

Ce dispositif a pour objectif de travailler principalement la lecture mais peut aussi permettre d'apporter **une aide ponctuelle** sur certaines notions de Français (écriture…) ou de Mathématiques (calcul, numération...).
Constat positif car en modifiant les heures des APC, la totalité des parents ont répondu favorablement.
Les années précédentes, de nombreux parents refusaient de mettre leurs enfants en APC le matin pour des raisons pratiques.

Pour rappel, les orientations du projet d'école sont :

1) Développer le goût de la lecture pour devenir un lecteur autonome.

2) Améliorer la performance des élèves en résolution de problèmes.

3) Devenir citoyen responsable et acquérir des codes du vivre ensemble à travers la pratique de l'EPS.

Le projet d'école est un document rédigé par l'équipe pédagogique qui est valable pendant plusieurs années. Il comporte et décrit les objectifs, les actions, les dispositifs qui seront mis en œuvre pour répondre aux besoins spécifiques des élèves, en tenant compte des caractéristiques de l'école.

Le directeur, M. Giraud, est déchargé le JEUDI et VENDREDI. N'hésitez pas à le contacter ces jours s'il y a des questions, des soucis…
Merci de laisser un message sur le répondeur de l'école**. L'information sera transmise et vous serez recontacté si cela est nécessaire**.
Le reste du temps, le directeur est aussi l'enseignant de la classe des CM2 donc il est moins joignable mais il écoute les messages.

Le règlement intérieur a été accepté à l'unanimité lors du conseil d'école.

Ce règlement intérieur permet de définir les droits et les devoirs de chaque membre de la communauté éducative, enseignants, personnels, élèves, parents et partenaires. Celui-ci est consultable sur le site de la mairie de Villevaudé.

Il est de la responsabilité de chaque parent d'aller le consulter.

La **Charte du parent accompagnateur** est également visible sur le site de la mairie.

Le plan Vigipirate est à son niveau le plus élevé « Urgence attentat » sur l'ensemble du territoire. De ce fait, il est important : - d'éviter les attroupements aux abords de l'école
- de respecter les barrières de sécurité devant l'école
- de signaler tout comportement suspect.

Mise en place du PACTE au sein de l'école (date à définir) :
Après accord des familles, certains élèves seront pris en charge gratuitement par un enseignant de 16h30 à 17h30 à raison de deux fois par semaine.
L'objectif de ces temps est de proposer du soutien aux élèves rencontrant des difficultés dans les savoirs fondamentaux. Ces temps ne se substituent pas aux APC.

EVALUATIONS NATIONALES REPERES

Depuis la rentrée 2018 en CP/CE1, 2023 pour les CM1 et 2024 pour les CE2 et CM2, tous les élèves de niveau élémentaire des écoles du secteur public et privé sous contrat ont été de nouveau évalués en septembre 2025.
Les évaluations nationales Repères ont eu lieu du **8 au 19 septembre pour tous les élèves du CP au CM2**. Ce dispositif est un outil au service de l'enseignant afin qu'il puisse disposer pour chaque élève de points de repères fiables afin d'organiser son action pédagogique en conséquence. Les enseignants peuvent ainsi affiner leurs connaissances des acquis de chacun des élèves, les prendre en compte pour orienter leur enseignement et accompagner au mieux les apprentissages de tous, avec les outils les mieux adaptés pour favoriser la réussite des

élèves, dès le début de l'année. Ces évaluations permettent une analyse **sur 4 niveaux** : l'élève, la cohorte(classe ou niveau), l'école, les écoles de la circonscription.

Bilan évaluations nationales CP :

Les + : Compréhension de textes et de phrases courtes / Connaitre le nom des lettres et le son produit **(Français**)
Lire des nombres entiers / Ecrire des nombres entiers (**Maths**)
Les - : Reconnaitre les différentes écritures d'une lettre / Manipuler des phonèmes (**Français)**
Comparer des nombres / Résolution de problème (**Maths**)

Bilan évaluations nationales en CE1 :

Les + : Comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignant) / Ecrire des syllabes (sous la dictée) (**Français**)
Lire des nombres entiers / Reproduire un assemblage (**Maths**)
Les - : Lire des mots à voix haute / Lire un texte à voix haute (**Français**)
Résolution de problème / Soustractions (calcul mental) (**Maths**)

Bilan évaluations nationales en CE2 :

Les + : Compréhension de texte (lecture faite par l'enseignant) / Temps des phrases (conjugaison) / compréhension de phrases (lecture silencieuse) (**Français**)
Ecrire et lire des nombres / Calcul mental (**Maths**)
Les - : Compréhension de texte (lecture silencieuse) / Repérer le sujet et le verbe / Dictée de mots / Accorder l'adjectif avec le nom (**Français**)
Ordonner des nombres / Résolution de problème / Calculer rapidement (**Maths**)

Bilan évaluations nationales en CM1 :

Les + : Identifier la classe grammaticale / Comprendre un texte (lecture faite par l'enseignant) / Lecture à voix haute (**Français**)
Ecrire des nombres dictés / Placer un nombre sur une droite graduée (**Maths**)

Les - : Comprendre un texte lu seul / Reconnaitre les principaux constituants d'une phrase / Conjuguaison (**Français**)
Calcul mental et tables de multiplication (**Maths**)

Bilan évaluations nationales en CM2 :

Les + : Trouver des synonymes et des mots de la même famille / Ecrire des mots dictés **(Français)**
Ecrire des nombres entiers (sous la dictée) / Utiliser différentes représentations des nombres (unités, dizaines, centaines, les fractions, les nombres décimaux) (**Maths)**

Les - : Comprendre un texte à l'oral (lu par l'enseignant) / Maitriser l'accord du verbe conjugué / Reconnaitre les principaux constituants de la phrase **(Français)**
Poser et calculer (opérations) / Mémoriser des faits numériques (tables de multiplications)
/ Mémoriser des procédures (calcul mental) **(Maths)**

La fiche récapitulative des résultats individuels a été transmise à tous les parents et ils ont été reçus par l'enseignant.

ELECTIONS DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES :

Les élections des représentants de parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 10 octobre.
325 inscrits, 213 votants ; 31 bulletins blancs ou nuls ;
66% taux de participation. (taux de participation de l'année dernière était de 53%).
9 parents titulaires et 7 parents suppléants.
Les suppléants peuvent assister aux débats mais ne peuvent pas y participer. Ils n'ont voix délibérative qu'en l'absence des titulaires.

Les représentants de parents ont la possibilité de s'exprimer sur les activités pédagogiques, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les activités périscolaires et la restauration scolaire.
La liste des représentants de parents avec leurs coordonnées sera distribuée afin de permettre à l'ensemble des parents de les contacter si besoin.
Un tableau devant l'école permet d'afficher les informations transmises par les représentants de parents d'élèves. Une boite aux lettres, à destination de tous les parents, a été installée afin de transmettre du courrier aux représentants de parents.
Toutes questions concernant les méthodes pédagogiques d'un enseignant, les contenus pédagogiques d'une classe ou un cas précis d'élève ne pourront être traitées lors d'un conseil mais devront être évoquées directement avec l'enseignant en question ou moi-même.
Le rôle des représentants de parents d'élèves est de contribuer au dynamisme de l'école et d'offrir aux élèves ainsi qu'à toute l'équipe enseignante un climat de travail propice aux enseignements et à l'épanouissement de chacun.

L'équipe pédagogique tient à remercier les représentants de parents d'élèves pour leur (ré)engagement et leur implication dans la vie de l'école.

Rappel des modalités de fonctionnement du Conseil d'école :
Il se réunit 3 fois dans l'année (chaque trimestre). Les parents d'élèves élus se chargent de recueillir les questions des parents d'élèves concernant la vie de l'école et de les transmettre au directeur **10 jours avant le conseil**. Je rappelle que toute question ne m'étant pas parvenue dans ces délais ne pourra être traitée durant le conseil.
Un procès-verbal sera affiché à l'école.

Un exemplaire du PV sera envoyé aux représentants de parents et **tous les parents pourront le consulter sur le site de la mairie (une dizaine de jours après le conseil).**
Il n'est plus distribué aux familles mais peut être imprimé si la demande en est faite.

Un conseil d'école extraordinaire peut être mis en place dans l'année si besoin.

EXERCICES DE SECURITE

4 exercices de sécurité obligatoires

- *2 alertes incendies*
- *1 exercice PPMS « intrusion - attentat »* (plan particulier de mise en sûreté des élèves)
- *1 exercice PPMS face aux risques majeurs naturels* (tempêtes, inondations, séismes, risques chimiques...)

Le PPMS est un plan destiné à mettre les enfants, le personnel et le public éventuel de l'école en sûreté en cas de risques majeurs (risque d'attentat ou évènements naturels) en attendant les secours ou la fin de l'alerte.

Alerte incendie :

25 septembre : alerte incendie n°1: Rien à signaler
Lieu de rassemblement pour les maternelles : devant l'école
Lieu de rassemblement pour les élémentaires : cour de récréation (sauf pour la classe de Mme Ferreira qui se rassemble devant l'école).
L'évacuation complète s'est faite en 3mn environ.
C'est le directeur qui a déclenché l'alarme. Ni les élèves, ni les enseignants n'avaient été prévenus.

PPMS :

Un exercice PPMS « attentat-intrusion » a été réalisé le 16 octobre d'après un scénario académique imposé privilégiant le confinement. Tous s'est bien passé.

Un exercice PPMS « risques majeurs » sera réalisé avant la fin de l'année 2025. Il s'agit de sensibiliser et préparer les élèves à un risque naturel tel qu'un séisme, une inondation…

COOPERATIVE SCOLAIRE

En bref : solde au dernier conseil d'école (juin 2025) : 2462 euros

Dépenses concernant achats matériel classes (travaux manuels, cuisine, arts visuels, jeux…) : 916euros

Remboursement CIP pour achats de fichiers CM1, de caméras pour les TNI : 855euros

Coopérative scolaire : 3030euros

Traitement en cours des recettes photos

Donc ***solde au 7 novembre : 4588* euros**

Nous remercions tous les membres du CIP pour les dons permettant d'améliorer le quotidien des élèves, ainsi que pour l'organisation de la fête de l'école en fin d'année qui fut un beau moment convivial.

MANIFESTATIONS ET SORTIES

Chaque enseignant a organisé une réunion d'information dans sa classe durant le mois de septembre.

Nous rappelons que **cette réunion est essentielle** afin de connaître le mode de fonctionnement de l'enseignant, les différentes habitudes dans la classe et les projets de classe.

Du 8 au 19 septembre : Passation des évaluations nationales Repères pour toutes les classes du CP au CM2

Photos de classes le 22 et 23 septembre

Journée Halloween déguisée le 17 octobre

Depuis la rentrée créneau à la bibliothèque de la Roseraie : emprunts de livres à la bibliothèque pour toutes les classes. Tous les mois, chaque classe bénéficie d'un créneau.

Les élèves de CE1, CE2 et CM2 bénéficient de séances de natation à ***la piscine de Villeparisis***

- 12 séances pour les CE1 de Mme Ferreira, Mme Lecourt et Mme Pomariega (du 3 novembre au 13 décembre ; 2 séances /semaine) Les Cp de Mme Lecourt bénéficient du coup des séances de natation.
- 10 séances pour les CM2 de la classe de M. Giraud et M. Gomes (du 16 septembre au 17 octobre ; 2 séances /semaine).

40 minutes de pratique effective. Aucun accompagnateur accepté sauf cas exceptionnel.

Evènements à venir :

Du 9 au 13 février (**partie théorique**), Mme Klinguer interviendra sur l'école dans le cadre de **la prévention routière** afin de sensibiliser et informer les élèves sur les codes de la route et les dangers.
Il y aura une journée complète par classe à partir des CP (partie théorique et une partie pratique). Les séances « **pratique** » auront lieu du 18 au 21 mai.

Spectacles de Mi-Année : 1 spectacle Mater + CP et 1 spectacle élémentaire (à partir du CE1). Les deux spectacles seront programmés au mois de janvier mais ne seront pas forcément sur la thématique de Noël.

Toute l'école s'est une nouvelle fois mobilisée pour récupérer les bouchons en plastique et œuvrée pour l'intégration des personnes handicapées aux activités sportives et culturelles. Nous fonctionnons cette année avec l'association **« *les Bouchons de l'espoir*».**

Fête de l'école (date à définir)

La journée sportive date à définir.

L'entretien du potager tout au long de l'année.

La liaison CM2/6ème au collège Marthe Simard de Villeparisis (2 juin)

Les portes ouvertes pour les Petites section fin du mois de juin.

Une sortie de fin d'année pour chaque classe en fin d'année.

D'autres projets ou autres évènements viendront se greffer durant l'année…

DIVERS

Questions école :

Serait-il possible d'être informés du lancement du sondage concernant les enseignements optionnels de langues vivantes étrangères (EILE) pour l'année scolaire 2026/2027 ? Pourriez-vous également prévoir une communication écrite dans les cahiers des élèves du CP au CM1, comme cela se fait habituellement entre décembre et janvier ?

A ce jour, aucune communication n'a été faite concernant un sondage pour les inscriptions 2026/2027 concernant les enseignements optionnels de langues vivantes étrangères (EILE).
Le directeur rappelle que ces séances d'enseignement ont lieu sur Villeparisis et non Villevaudé.
Le directeur de l'école transmet les informations qui lui sont données dès qu'il en reçoit.

L'application One Pocket n'étant plus disponible, serait-il envisageable de mettre en place un dossier "Classroom" par classe afin de faciliter la communication entre enseignants et parents et de partager des photos ou travaux réalisés par les élèves ?

C'est déjà le cas. L'ensemble des parents a reçu avant les vacances une communication au sujet du nouvel Espace Numérique de Travail (ENT) Beneylu. Celui-ci est utilisé par tous les enseignants de l'école afin d'améliorer les échanges entre l'école et la famille. De nombreux parents ne se sont pas encore connectés avec leurs codes (ou les codes fournis). Pour que cet outil soit utilisé de manière optimale, il faut que tous les parents puissent s'y connecter. La mise en place et la familiarisation de chacun avec ce nouvel outil prendra un peu de temps.

Pourriez-vous nous informer sur les événements prévus dans le cadre du projet "Avenir" au cours de l'année ? Disposez-vous déjà de dates ou d'un calendrier prévisionnel ?

Le projet « Avenir » ne concerne pas les écoles du 1er degré. Il s'agit d'un dispositif mis en place dans l'enseignement secondaire (de la 6ème à la Terminale).

Avez-vous des nouvelles concernant un éventuel retour de Mme Lacroix ?

L'arrêt maladie de Mme Lacroix est prolongé pour une durée indéterminée. Le remplacement a été assuré par Mme Hahaad (du 2 septembre au 17 octobre). Actuellement, Mme Loucif a repris la classe. Mme Hahaad devrait reprendre la classe de MS à partir du 17 novembre et ce jusqu'au retour de Mme Lacroix. Malheureusement, l'équipe enseignante n'a pas de visibilité sur les remplacements.

Depuis la mise en place du nouveau règlement d'ouverture et de fermeture de la porte d'entrée en cas de retard, avez-vous observé une évolution dans la ponctualité ou le taux d'absentéisme des élèves ?

Le nombre de retards a diminué. Seulement quelques retards restent à signaler. L'équipe enseignante espère que cette mesure portera ces fruits. Il faut savoir qu'un retard pénalise l'enfant mais aussi l'ensemble des autres élèves.

Il semblerait qu'aucun spectacle de fin d'année ne soit prévu cette année encore. Pourriez-vous nous expliquer les raisons de cette décision (manque de temps, de moyens, de disponibilité ou d'organisation) ?
Nous disposons d'une salle de spectacle dédiée, facilement accessible. Pourriez-vous nous expliquer les raisons de cette décision (manque de temps, de moyens, de disponibilité ou d'organisation) ?
Si la décision est liée à une question d'organisation, serait-il possible d'envisager une collaboration entre les parents et les enseignants afin de relancer cet événement car ce serait dommage de ne pas en profiter pour valoriser le travail des élèves et partager un moment convivial avec les familles ?
Des parents volontaires pourraient apporter leur aide à la préparation, à la logistique et à l'organisation le jour du spectacle.
Même si ces parents découvrent le contenu à l'avance, l'objectif reste que cet événement soit mémorable pour tous.
Une idée complémentaire serait de clôturer la représentation par un petit spectacle des enseignants : qu'en pensez-vous ?

Avant ce conseil d'école, l'équipe enseignante ne s'était pas prononcée sur la mise en place d'un spectacle de fin d'année ou non. Aucune décision n'a été prise à ce jour.
Tout d'abord, il faut savoir que ce n'est pas une obligation de la part des enseignants de proposer un spectacle de fin d'année. C'est un choix d'équipe mais surtout un choix personnel avant tout qui prend en compte de nombreux paramètres.
Les enseignants réfléchissent à la faisabilité d'un tel spectacle au niveau maternelle et aussi élémentaire.
Oui, nous disposons d'une belle salle de spectacle.
Bien sûr que chaque enseignant apprécie voir les élèves sur scène ; c'est la finalité du projet mais la mise en place d'un tel spectacle est très longue et ne se résume pas à quelques séances sur lesquelles certains parents pourraient être mis à contribution. D'autant plus que chaque enseignant travaille déjà sur des projets au sein de leur classe. Les enseignants n'ont pas besoin d'aide lors des phases de préparation. Par contre, cette aide pourra être demandée si besoin pour le soir de la représentation pour la gestion des élèves, des coulisses…
C'est un travail fastidieux de création et de préparation tout au long de l'année avec sa classe et c'est encore plus complexe avec des élèves de maternelle.
Il faut également prendre en compte les caractéristiques d'une classe. Selon le profil de la classe, un tel projet est très difficile à réaliser et représente beaucoup de perte de temps sur les apprentissages fondamentaux.
C'est un beau souvenir pour les enfants (et encore plus pour les parents…) mais le bénéfice pour les élèves ne doit pas être au détriment des apprentissages.

L'an dernier, lors de la journée sportive, le CIP avait dû acheter les médailles en urgence après avoir appris qu'il n'y en aurait pas pour tous les enfants. Cette année, serait-il possible d'anticiper cette question ? Pour rappel, le CIP peut financer ce type de dépense sur simple demande de l'école.

L'an dernier, le choix de l'équipe enseignante s'était orienté sur la remise de médailles pour les 3 premières équipes et sur des lots de consolation pour les autres. Cela venait clôturer une belle journée sportive sur un évènement nécessitant une importante organisation interne et réunissant plus de 210 élèves de la PS au CM2 ;
Cette année, certains parents (avec l'accord du directeur) ont pris l'initiative d'acheter des médailles pour tout le monde le jour de l'évènement. Cette démarche était louable et attentionnée de leur part.
Mais faut-il donner obligatoirement des médailles ou des coupes à tous les participants lors de ce genre de journée sportive ? Il y a un vrai débat à réaliser sur ce sujet ; chacun a son avis. L'école participe aussi à former des élèves citoyens capables d'accepter la défaite, l'échec ou la frustration.
Il faut aussi savoir que le budget du CIP ou de la coopérative scolaire n'est pas sans limite. Les enseignants souhaitent privilégier l'achat de matériel pédagogique, d'outils pour les classes ou autre matériel sportif.
L'objectif d'un tel évènement est de dynamiser l'école et d'apprendre aux enfants à coopérer sans forcément attendre en retour une médaille.

Pour cette édition, et malgré, les avis divergents sur ce point, l'équipe enseignante répond favorablement à la proposition du CIP de financer l'achat de médailles pour tous les élèves.

Serait-il envisageable d'autoriser des parents volontaires à accompagner les enfants lors des temps à la bibliothèque ?

Sur ce type de sortie de proximité, cela n'est pas proposé. D'une part, les créneaux sont très courts et peuvent être modulables le jour même en fonction de l'emploi du temps de chaque classe et des imprévus de dernière minute. D'autres part, il n'y a pas de besoin en termes de sécurité et d'encadrement (les ATSEMS accompagnent les classes de maternelle).
Les parents sont néanmoins invités par la mairie à accompagner leurs enfants à la bibliothèque de la Roseraie en dehors de l'école. La mairie rappelle que celle-ci est gratuite pour les habitants de Villevaudé.

Les cours d'EPS seront-ils désormais effectués dans la nouvelle salle des associations ? Que pensez-vous de cette nouvelle salle en termes d'organisation (temps de déplacement des élèves, sécurité, confort, taille de l'espace, matériel disponible, etc.) ?

Les séances d'EPS (en intérieur) seront, à partir de la semaine du 17 novembre, réalisées à la nouvelle salle des associations. A ce jour, l'équipe enseignante n'a pas été conviée à visiter les installations. Une visite et la récupération des clés est prévue le vendredi 14 novembre.

<u>Questions Mairie</u> :

Nous avons appris qu'une mallette de jeux est désormais à disposition des enfants pendant les récréations. Pourriez-vous nous en dire davantage sur son contenu, son utilisation et la manière dont elle est gérée ?

Il s'agit d'une caisse avec de quoi lire, de quoi jouer aux cartes, aux échecs… mise à disposition des élémentaires pendant la pause méridienne. Cette pause est un temps libre pour les enfants sous la surveillance des animateurs, il n'y a aucune obligation pour les enfants.

Les menus de la cantine n'étant plus affichés sur le panneau d'information, serait-il possible de les mettre à disposition à l'avance et de les transmettre par mail ainsi que dans le panneau d'affichage du centre (plus accessible)?

Les panneaux seront déplacés le long de la salle des merisiers et donc accessibles aux parents. Une publication est faite régulièrement sur la page Facebook de la commune.

Concernant le grillage endommagé signalé précédemment, les réparations ont-elles été effectuées ?

La commande d'un filet est passée, nous sommes en attente de livraison pour installation.

Des travaux ont été effectué durant les vacances de la Toussaint, il y a-t-il d'autres travaux de programmer ou à prévoir ?

La commune a fait rénover la toiture côté élémentaire avec changement de plusieurs centaines de tuiles, de la réfection des faîtières, de création d'une noue en zinc. Une partie du préau maternelle a été rénovée. A l'avenir, l'objectif est de refaire la toiture du préau élémentaire.

Fin du conseil d'école : 19h50

<u>Prochain conseil d'école</u> : mardi 17 février 18h00